

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023 à 20h30

### Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

#### 10. Création d'un emploi d'agent polyvalent des fêtes et manifestations pour accroissement temporaire d'activité

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée) de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

La direction des services techniques se voit confronter à plusieurs évènements :

- L'arrêt maladie d'un encadrant de proximité
- La mobilité interne d'un agent des fêtes et manifestations non remplacé
- Une vacance de poste sur le poste de responsable du service des bâtiments,
- Un agent des fêtes et manifestations en formation permis poids lourds (plus qu'un agent dispose du permis poids lourds dans ce secteur).

Au vu de ces éléments contextuels et du volume d'activité du secteur fêtes et manifestations, et compte tenu du poste budgétaire d'un maçon actuellement non pourvu car poursuite de la réflexion de la réorganisation du service bâtiments, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023.

Les missions que serait amener à réaliser cet agent seront :

- Assurer la mise en place de fêtes et de manifestations (manutention de chaises, de tables, de barrières, montage de podium, de ring de boxe, de barnums...),
- Mettre en place et nettoyer le marché,
- Assurer l'installation des décorations de Noël,
- Installer les bureaux de vote lors des élections,
- Installer des panneaux d'affichage,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231003-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Délibération n°2023/09/25/10 du 25 septembre 2023 à 20h30



- Assurer le transport d'instruments de musique, notamment le transport de piano,
- Assurer le transport d'œuvres et le montage d'exposition pour le musée de Vire,
- Installer des drapeaux à l'occasion des cérémonies commémoratives,
- Participer à la préparation de chantiers (démontage, nettoyage, débarrassage...),
- Assurer des déménagements divers,
- En cas de gel, assurer le salage et le sablage de l'Hôtel de Ville et de la mairie de Martilly et le transport des repas dans les cantines scolaires en cas d'annulation des transports en commun.
- Participer à la bonne tenue des ateliers municipaux,
- Effectuer l'entretien courant et le nettoyage du matériel et du véhicule utilisé.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de délibérer sur la création d'un emploi à temps complet d'adjoint technique au motif d'un accroissement temporaire d'activité du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023. Cet emploi vous est proposé en création sur les grades d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission du Personnel, gestion des emplois et des compétences, formation du 13 Septembre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 14 Septembre 2023,

**Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- De créer un emploi d'agent polyvalent des fêtes et manifestations à temps complet ouvert sur les grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe pour accroissement temporaire d'activité du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023.
- D'adopter ces modifications au sein du tableau des emplois et des effectifs.
- De préciser que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE :		Dont pouvoirs
Votants	44	10
Vote Pour	44	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Pour le Maire de VIRE NORMANDIE,  
et par délégation

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231003-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Délibération n°2023/09/25/10 du 25 septembre 2023 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 2

Le 25 septembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 19 septembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 19 septembre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231003-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Délibération n°2023/09/25/10 du 25 septembre 2023 à 20h30

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			